

J'ai entendu des ouvriers de Paul Mandat, trompés par lui et impuissant à démontrer la fraude et à s'en venger, le poursuivre de reproches et de malédictions.

Si les plaintes du pauvre contre le mauvais riche sont écoutées de Dieu, combien monteront rapides jusqu'au trône de la justice divine, et en feront descendre la foudre, les plaintes du pauvre contre le riche injuste et criminel !

Maurice Ricard, fabricant de produits chimiques.

Celui-ci n'est atteint que d'une mainie, mais d'une manie qui a bien ses inconvénients. L'argent s'attache à ses mains comme la glu aux pattes des petits oiseaux. Il paye, et paye ce qu'il doit seulement c'est le plus tard possible. La quinzaine chez lui se compose d'eau moins vingt et un jours. Il y a toujours des fractions et des reliquats en retard.

Les ouvriers maugréent et font attendre à leur tour le boulanger, le boucher, le propriétaire, le le cordonnier, etc. Je regrette bien en ce moment de ne plus me rappeler au juste dans quels livres sapientiaux et dans quels versets les Saintes Ecritures recommandent de ne pas faire attendre à l'ouvrier le prix de son travail, sans cela j'aurais indiqué à M. Ricard le texte sacré.

M. Grégoire Sornet, liquoriste et distillateur.

Une pétaudière (pardon de l'expression) que la maison Sornet et Cie. Les contre-maîtres s'y donnent des airs de maîtres ; les vieux ouvriers n'y font qu'à leur tête. Jusqu'aux apprentis, qui au bout de huit de jours se regardent comme chez eux ! C'est à qui commandera et n'obéira pas. Le brave M. Sornet passe son temps à prendre des avis au lieu de donner des ordres.

Le plus mauvais des patrons est peut-être le patron faible.

Il faut dans une usine comme dans un royaume tenir le sceptre haut et ferme.

JEAN GRANGE.

HISTOIRE D'UNE PIPE.

CHAPITRE IX.

Dans lequel il est question de Monsieur de Voltaire et de son école, et où Monsieur Sorbier apprend sur ses amis des détails peu à leur honneur.

“ Le Christ qui est Dieu en dépit des apostats, ses douze apôtres, plus de vingt papes et de dix-huit millions de martyrs périrent par la croix, le glaive, le feu et toutes les tortures les plus inouïes, dans les quatre premiers siècles de la persécution. Ce sont là des chiffres, monsieur Sorbier ; ces chiffres, je ne les invente pas : vous les retrouverez partout, dans les histoires des païens comme dans celles des chrétiens, dans les registres des bourreaux comme dans les martyrologes des victimes. ”

— Pardon, pardon, interrompit l'avocat de la philosophie, je ne conteste nullement que, dans les commencements, la prédication de l'Évangile n'ait apporté une certaine amélioration dans l'ordre social, non, je ne le nie pas. Mais plus tard, quand l'Église eut triomphé, elle, notez bien que je ne dis pas la religion, mais les prêtres, les papes, le clergé en un mot devenu maître à son tour, rétablit à son profit l'esclavage, ou, si vous voulez, le servage qui au fond n'était qu'un esclave adouci ; car enfin, vous qui êtes un savant, vous ne l'ignorez pas : en 1760, les moines de Saint-Claude avaient encore des serfs, et le grand Voltaire le leur reproche vivement, vous savez.

— Oui, monsieur, je sais très-bien, et le grand Voltaire, homme âpre et sans pitié pour ses fermiers, savait aussi bien que moi que les serfs du couvent de Saint-Claude n'étaient sauf le nom, que des colons qui n'auraient pas changé de position avec ceux du philosophe philanthrope. On abuse

beaucoup trop en France, convenez-en, des mots que le peuple ne comprend pas, on lui en fait des épouvantails. Demandez à bon nombre de cultivateurs, aux plus instruits, aux lecteurs du *Siècle* et de l'*Opinion Nationale*, ce que c'est que la dime. Assurément, ils n'en savent rien, mais le terme seul excite leur légitime indignation. Payer la dime, fi donc ! quelle humiliation, et en même temps quelle iniquité ! arroser la terre de sa sueur pour enrichir des moines fainéants et orgueilleux. Heureusement les temps sont changés et la grande révolution a mis un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme. Aujourd'hui le travailleur, s'il est propriétaire, ne paie plus qu'un quart de son revenu en impôts au gouvernement, ou, s'il ne possède pas la terre, que la moitié de ce qu'il recueille. Voilà donc à quoi se réduit la grande victoire du philosophisme. En vérité, monsieur Sorbier, je n'en félicite pas vos colons ; ils travaillent ni plus ni moins que ne travaillent leurs pères ; seulement ils paient la moitié du revenu, au lieu de n'en payer que la dime, ou, pour parler plus clairement, la *dixième partie*. Encore une victoire comme celle-ci, remportée par les philosophes, et les ouvriers, au lieu de garder comme eux des moines de Saint-Claude neuf hectolitres de blé sur dix, en donneront neuf pour en garder un. Ce sera la dime renversée, et je ne doute pas que le sort des ouvriers n'en soit régulièrement amélioré.

— Du moins aujourd'hui ils ne sont pas attachés à la grève, reprit le notaire un peu piqué.

— Pourquoi ne pas dire à la terre, le mot serait plus intelligible. En effet les serfs étaient attachés au domaine qu'ils cultivaient, et, quoique ce ne fut pas une chaîne aussi lourde qu'on a bien voulu le dire, c'était un empiètement sur la liberté individuelle. Mais cette injustice était celle de la loi et non pas celle de l'Église, à laquelle il n'a pas tenu que cette loi injuste ne fût abolie. L'Église a toujours été la protectrice du faible ; aucune puissance n'a combattu autant qu'elle, pour relever l'homme des champs, émanciper et honorer le travailleur. L'histoire a enregistré ses efforts, ce que le peuple a conquis en bien-être et en dignité, c'est aux prêtres qu'il le doit. Dans les temps qui précèdent le catholicisme, le travail des mains était considéré comme dés-honorant ; le citoyen, l'homme libre, mendiait son pain, mais ne cherchait pas à le gagner. Le clergé trouva les travailleurs esclaves, il leur rendit leur dignité d'hommes, il les fit arriver par le servage à la corporation, par la corporation à la commune, par la commune à la liberté. La première aspiration des serfs fut de devenir hommes du couvent. Le seuil du monastère était pour eux le seuil de la liberté. L'Église aimait à les affranchir, et, dans sa liturgie, on trouve la formule touchante de cette cérémonie qui se passait souvent devant les autels. Le peuple ignore trop que c'est vrais, ses seuls bienfaiteurs sont ces mêmes prêtres, ces mêmes moines recrutés dans ces rangs, qu'osent outrager calomnieusement ces hommes de la dernière qui, venus quand rien n'était plus à faire, voudraient nous persuader qu'ils ont tout fait. Mais où donc étaient-ils, ces vaillants philosophes, ces pompeux déclamateurs de grands mots, ces poètes arroseurs de phrases vides, à l'époque où l'esclavage pesait si durement sur le grand nombre ? Où étaient-ils, même à l'époque de nos premiers rois, lorsqu'en 411 le concile d'Orange défendait sous peine d'excommunication de réduire en servitude ceux qui appartiennent à l'Église ! que saint Perpétue, évêque de Tours en 476, affranchissait par testament les esclaves achetés de son argent ; et qu'en 494, Gondebaud, roi des Bourguignons, délivrait sans rançon six mille prisonniers, aux prières de Rusticus et de saint Épiphané, qui n'avaient pas craint, pour une si sainte cause, de traverser à pied les Alpes en plein hiver ?

— Ce sont là des faits isolés, vous en conviendrez.

— Isolés ! monsieur Sorbier, mais l'histoire de l'Église en est remplie au contraire, et vous ne m'en citeriez pas un dans toutes les vies réunies de tous vos philosophes. Isolés !... Mais prenez donc les

livres où ils sont entassés, les pénitentiels du XII^e siècle, les formules de l'abbaye de Saint-Gall, les textes des concils, les vies des saints, l'histoire de l'Église, et vous y trouverez à chaque page, établis par les faits les plus authentiques, les efforts continus du clergé, protecteur du peuple. Vous y lirez la lettre dans laquelle saint Remy écrit à Clovis ces nobles paroles : « Que vos richesses servent à racheter les captifs et à les délivrer de l'esclavage. » Et celle de Smaragdus, évêque de Saint-Michel, à Louis-le-Débonnaire, où je lis ces mots : « Ordonnez donc, ô roi très-clément, qu'en votre royaume on ne fasse plus d'esclaves, et qu'on rende la liberté à ceux qui vivent en servitude, car vous aussi, seigneur roi, vous portez le joug de la condition commune. » Et, s'il faut des exemples plus frappants encore, cette belle réponse de saint Césaire, évêque d'Arles, à des clercs qui lui reprochaient d'avoir vendu les ornements et jusqu'aux calices de son église, pour délivrer des esclaves bourguignons faits par les Goths : « Je ne crois pas que ce soit chose désagréable à Dieu que d'employer les vases des autels à racheter des hommes qu'il a aimés jusqu'à se donner lui-même pour les racheter ; » et encore...

— Lorsque j'ai commencé cette discussion, interrompit M. Sorbier qui, de même que tous les déclamateurs, ne craignait rien tant que les faits précis, je n'entendais pas parler de l'esclavage chez les chrétiens ; c'est lui-ci l'Église l'a combattu, c'était son intérêt ; mais les prêtres et les papes à leur tête se sont montrés moins généreux pour les païens. Ainsi par exemple au Mexique, sous prétexte que la race de couleur est une race maudite, loin d'intervenir en faveur des malheureux opprimés par les Espagnols, ils s'associèrent aux persécutions dirigées contre eux et accordèrent des bulles qui sanctifiaient la violence des avides conquérants. Plus tard, vous ne l'ignorez pas, il en fut de même pour la traite des noirs, et au moins m'accorderiez-vous que la cessation de cet abominable trafic de chair humaine est due surtout aux pages éloquentes de l'histoire philosophique des deux Indes, par l'abbé Rainal, et aux philanthropiques réclamations de Voltaire.

— Oui, dit mon père, je sais que l'abolition de la traite est en effet un des nombreux titres de gloire dont l'école moderne cherche à se parer.

(A continuer)

L'OUVRIER DOIT LIRE.

Et c'est pour l'ouvrier spécialement que nous avons fondé ce journal.

Un moyen que nous avons employé, réussit un peu ; c'est le présent hebdomadaire. Nous avouons, cependant, que vu nos ressources, qui sont nulles, si petites que soient les dépenses, nous nous en apercevons.

Humblement, nous sollicitons pour les pauvres ouvriers, nos lecteurs,

LES RICHES.

de faire choix dans leur mille et un rien, de quelques petites choses, soit chromos, cadres, albums, etc., etc., dont, bien entendu, nous demanderons qu'on nous fasse présent.

Chaque semaine, au lieu d'une devinette, nous en mettrons deux, ou trois, et plus s'il le faut, chaque réponse juste (et tirée au sort), méritera un présent.

C'est donc la collaboration des gens aisés et instruits que nous demandons, pour forcer à lire et s'instruire les ouvriers pauvres et ignorants. Forts de notre intention, nous remercions d'avance les généreux donateurs de la bonne œuvre qu'ils vont faire.

L'Ouvrier

IMPRIMÉ PAR PRENDERGAST ET CIE.

31 Rue St. Jacques, Montréal.